

## Conseil d'administration N°5

Du lundi 3 avril 2017

Début de la séance : 17h30

Quorum : 16

**Membres absents excusés titulaires** : Mme FOUQUE (Personnalité qualifiée),  
M. POIRIER, Mme DURAND (Collectivité locale), Mme HOUNKPATIN-MORIN (CPE),  
Mme DABERT (Personnels d'enseignement et d'éducation),  
M. LEXPERT (Parents d'élèves liste FCPE),

**Membres présents** : M. PERIVOLAS (Principal), M. MAYRAS (Principal Adjoint), M. GAMORE (Directeur de la SEGPA), Mme DELASARA (Ajointe-gestionnaire), Mme FACQUER (Agent comptable)  
M. MOULAIN, M. LENEYLE, Mme DELHOUME, Mme GAVELLE, Mme GUERIN, M. LOCHE (Personnels d'enseignement et d'éducation),  
MAILLARD, Mme TORLET, Mme MICHEL-HOUDIARNE, M. SOUCHET, Mme BIOUSSE, Mme DAVIN (Parents d'élèves liste FCPE),  
M. COUDERC, Mme PIZANO, Mme PAUTRAT (Personnels d'administration, ouvrier et de service)  
M. LAGOUY (élève)  
Mme FABRE est désignée comme secrétaire de séance.

---

M. PERIVOLAS, Principal, délègue à M. MAYRAS, Principal Adjoint, la conduite du conseil d'administration.

M. MAYRAS remercie l'ensemble des participants et demande s'il y a des remarques concernant le dernier compte rendu du CA du 06.02.17. Il est approuvé à l'unanimité.  
Nous accueillons Mme Facquer, Agent comptable.

Il rappelle l'ordre du jour et demande s'il y a des questions diverses :

- Questions des représentants des parents d'élèves :
  - Comment expliquer le peu de demandes d'affectation pour le collège G. Monod, des parents d'élèves de CME2 de l'école des Champs?
  - Qu'en est-il du projet des travaux d'aménagement liés à la sécurité des élèves devant le collège ?
  - Mise en place d'un service journalier, par la SPA, de récupération de déchets alimentaires de la cantine.
- Sèche-mains et savon dans les toilettes élèves.

---

Mme DELASARA, Adjoint-Gestionnaire présente et soumet une convention au vote.

---

**1- Fonctionnement.**

CONVENTION « Course d'orientation base de loisirs »

Convention « Course d'orientation base de loisirs 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> ».

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à signer la convention avec la communauté d'agglo pour la mise à disposition de la base de loisirs dans le cadre de l'organisation des courses d'orientation.

- **Mise au vote pour signature de la convention : acceptée à l'unanimité.**
- 

**2- Organisation financière et comptable.**

**Compte financier 2016**

Sur le rapport du chef d'établissement et après avoir entendu l'agent comptable Mme FACQUER, le conseil d'administration adopte le compte financier de l'exercice 2016 sans réserves.

(Document joint)

- **Mise au vote: acceptée à l'unanimité.**

Sur le rapport du chef d'établissement et après avoir entendu l'agent comptable Mme FACQUER, le conseil d'administration affecte le résultat du compte financier de l'exercice 2016 comme suit :

Compte 10681 : 19 240.74 € (SG)

Compte 10687 : 6 335.40 € (SRH)

- **Mise au vote: acceptée à l'unanimité.**

Mme DELHOUME pose la question sur les notifications de subvention sport qui arrivent souvent en janvier alors que les effectifs changent en septembre.

---

Mme FACQUER souligne que la notification a un effet rétroactif.

Mme DELASARA informe qu'en 2015-2016 : 220 élèves ont pu bénéficier des bourses.

Mme MICHEL-HOUDIARNE demande à M. LANFRAY qu'elles sont les aides du département.

Mme DELASARA précise que le fonds social est une subvention d'état et

M. MAYRAS souligne que le Conseil Départemental a mis en place le chéquier Top départ.

### **Décision Budgétaire Modificative :**

- Les membres du conseil d'administration autorisent les modifications budgétaires ci-dessous :

Prélèvement pour l'achat de matériel au service général 45 000.00 € :

7 200.00 € OPC // 37 800.00 € ALO

Sur les 7 200€ Achat d'une centrale incendie pour le bâtiment B et d'un autoportée pour l'entretien des pelouses et le transport des poubelles.

Sur les 37 800 € Divers projets tels que chaises, imprimante pour l'ULIS, casiers, matériel de son pour les sciences physiques, arbres.

Mme FACQUER fait remarquer que la centrale incendie n'a pas à être passé en OPC.

La répartition des 45 000€ est donc la suivante :

6 000€ OPC // 39 000 ALO

Prélèvement au service SRH 7 000.00 € :

2 000.00 € achat matériel divers // 5 000.00 € SRH achat de denrées alimentaires

Achat de verres, couverts, assiettes

M. MAYRAS informe que ces dépenses concerneront l'ensemble des services de l'établissement. (vie scolaire, enseignants, entretien...).

M. MAYRAS remercie la SEGPA pour la mise en valeur des travaux, M. COUDERC pour son travail dans l'économie d'énergie du collège ainsi que M. LANFRAY pour son intervention auprès de Mme DESSUS sur la « labellisation Ecocert »

Prévision d'ici 2 ans d'un self participatif.

- **Mise au vote: acceptée à l'unanimité.**

M. MAYRAS remercie Mme FACQUER et Mme DELASARA

### **3- Organisation pédagogique.**

#### Oral DNB

Suivi parcours scolaire: 1 adulte suit 5 élèves

Après le 12 mai l'élève devra rendre son projet finalisé et validé par son tuteur, il sera ensuite suivi jusqu'à l'oral du DNB.

L'enseignant guide et l'élève travaille.

---

Le jour de l'oral les autres divisions seront libérées.

Pour information, nous anticipons l'oral et nous commençons à préparer à l'oral les 4èmes.

#### **4- Questions diverses.**

Ecole des Champs

Mmes MICHEL- HOUDIARNE et TORLET questionnent sur le faible nombre d'élèves en CM2 de l'école des Champs qui vont au collège Monod du fait de nombreuses dérogations accordées depuis la maternelle et qui ne sont pas scolarisés dans le secteur rattaché au collège, de la nouvelle sectorisation sur Montélimar et de l'intervention maladroite du Principal de Duras.

M. LANFRAY : La sectorisation n'a pas amélioré mais pas dégradé la mixité sociale.

Le Département a demandé à l'IEN d'être plus vigilant sur les dérogations accordées par le 1<sup>er</sup> degré.

Mme TORLET : Le problème est la desserte du quartier des champs. Les élèves n'ont qu'un bus qui les amène à 7h25 – soit plus d'une 1/2h avant l'ouverture du collège alors que 17 bus font l'aller-retour sur Duras

M. PERIVOLAS rappelle que durant l'hiver, le portail était exceptionnellement ouvert dès 7h sous la responsabilité du chef d'établissement pour permettre à quelques élèves déposés par leurs parents d'être à l'abri. De prochaines réunions sont prévues avec les élus pour améliorer les horaires de ramassage scolaire.

M. LANFRAY annonce la réhabilitation de la route de Châteauneuf en 2018 ainsi qu'une étude globale en cours pour la réfection du parking, « ne sait pas si la sécurisation sera prise en compte lors de la réhabilitation », car ce n'est pas dans son domaine de compétence mais celui de la Mairie.

M. SOUCHET demande si la cantine peut donner ses déchets alimentaires à des animaux domestiques (SPA) car il n'est pas interdit de donner des restes alimentaires aux animaux qui ne sont pas destinés à la consommation humaine. En revanche, pour des raisons sanitaires, une réglementation européenne sanitaire interdit de nourrir les animaux destinés à la consommation humaine avec des restes alimentaires.

Mme DELASARA se renseigne auprès du Département.

M. SOUCHET et M. LAGOUY s'étonnent qu'il n'y a pas de distributeurs de savon ni de sèches mains dans les toilettes élèves.

Mme DELASARA informe que les dégradations étaient courantes et que cela va être remis en place prochainement

M. PERIVOLAS demande à M. LAGOUY, délégué élève, que cela soit remonté aux délégués de classe.

M. PERIVOLAS nous informe que la journée portes ouvertes s'est bien passée avec environ 500 visiteurs.

L'autonomie a été mise en place avec cette année un impact plus important en 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>.

Le collège G. Monod a souhaité sensibiliser les élèves de 4<sup>o</sup> aux risques de l'AVC en lien avec la prise de cannabis. Le Docteur HEROUM, chef de service neurologique de l'hôpital de Montélimar est intervenu auprès de tous les élèves de 4<sup>ème</sup>, le Docteur ROUMESTAND, urgentiste à l'hôpital de Montélimar et 2 formateurs aux gestes de 1<sup>er</sup> secours, M. BORELLI et Mme ASTIER, ont également animé les ateliers de secourisme. Cette opération devra être pérennisée. Cette collaboration entre notre établissement et l'hôpital de Montélimar est une première et il serait souhaitable que l'ensemble des établissements scolaires de Montélimar en bénéficie.

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 27 mars 2017 avec en observateur le commandant des pompiers de Montélimar, M. WATRIN.- Sa présence demandée par la Direction a permis de souligner quelques points à améliorer.

M. PERIVOLAS remercie Mme GUERIN pour son investissement auprès des élèves dans le cadre des talents et annonce l'organisation de la fête de fin d'année le 13 juin, avec pièces de théâtre, jouées par les élèves.

M. MAYRAS : l'écrit du DNB aura lieu le 29 et 30 juin 2017.

Mme DELASARA demande aux enseignants de prévoir et de budgétiser les voyages 2017-2018 avant fin juin.

M. PERIVOLAS remercie l'assemblée.

M. MAYRAS invite l'ensemble des membres du conseil d'administration à se retrouver autour du pot de l'amitié.

La séance est levée à 19h55.

A Montélimar, le 11 avril 2017

Le Principal

  
F. PERIVOLAS



La secrétaire de séance

S. FABRE 